



Tirage: 6300 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly

Editorial

« LA PAROLE AUX COMMUNES » OU PLUTÔT... « LA PAROLE À QUELQUES MUNICIPALITÉS » ?



*Chers citoyennes et citoyens
prillérans,*

Le 17 juin prochain, vous serez appelés aux urnes pour vous prononcer sur l'initiative « la parole aux communes » pour un droit de référendum des communes vaudoises. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'intitulé est... trompeur!

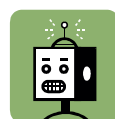
En effet, le but des initiants est de donner, non pas à l'ensemble du corps électoral des communes vaudoises ou d'un certain nombre de ces communes, mais bien seulement à 10% des seuls membres des Municipalités vaudoises, le droit de déclencher un référendum contre une décision du Grand Conseil qu'ils jugeraient arbitraire, inique, ou dommageable pour leur ménage communal, et ceci sans aucune consultation des législatifs ou corps électoraux des communes concernées. Ce n'est donc qu'à « 38 x 5 municipaux et municipales », soit en tout et pour tout à seulement 190 personnes, qu'en cas d'acceptation de cette initiative, on donnerait le feu vert pour nous envoyer aux urnes au premier signe de mécontentement communal ou régional. A titre de comparaison, l'actuel droit de référendum doit être appuyé par au moins 12000 citoyens vaudois « lambdas » pour porter un objet en votation populaire. Cherchez l'égalité de traitement!!!

Si je suis, de par ma fonction, le premier à (devoir) défendre les intérêts de notre commune devant le Conseil d'État et autres instances comme le Tribunal fédéral, cantonal, ou administratif, je ne puis toutefois admettre que certains édiles s'arrogent le « droit du prince » de contester et de s'opposer en toute occasion à des décisions du législatif cantonal, en faisant fi de toute solidarité intercommunale. Mais surtout, je ne crois pas que le titre de Conseiller municipal ou de Syndic fasse de nous des citoyens « hors classe » au point de nous attribuer de tels privilèges civiques tout sauf démocratiques et totalement disproportionnés.

Alors, en plus de l'inévitable « boîte de Pandore » que nous ouvririons en matière de votations à répétition et qui contribuerait à une paralysie encore plus grande de nos institutions, je crois qu'il s'agit de rester humble par rapport à notre fonction et à la prétendue étendue de nos prérogatives exécutives.

Vous l'aurez compris, le 17 juin prochain, je voterai NON à ce droit au référendum des communes uniquement réservé à une « caste municipale ». Et vous ?

*Alain Gillieron,
Syndic certes, sans doute
un peu « maso »,
mais citoyen d'abord!*



Info à la population...

TEXTE BREF TNT - ANTENNE TV

A partir du 25 juin 2007, il faudra un décodeur numérique pour capter via une antenne TSR 1 et TSR 2.

Le 25 juin 2007, la diffusion analogique du signal TV sera définitivement stoppée en Suisse romande.

Les foyers ayant une antenne râteau installée à l'extérieur ou à l'intérieur auront besoin dès le 25 juin, soit d'un adaptateur numérique, soit d'acquérir un téléviseur équipé d'un décodeur avec TNT intégré. Le téléspectateur pourra continuer à regarder les chaînes TV de SRG SSR idée suisse tout en gardant son antenne, mais en branchant un décodeur numérique à sa télévision. Les commerces radio/TV proposent des modèles simples de décodeurs numériques dès 150 francs.

Les téléviseurs alimentés par câble (télé réseau) ou satellite ne sont pas concernés par ce changement.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au revendeur TV de votre choix, consulter le site internet www.televisionnumerique.ch, la page 390 du télétexte ou encore appeler l'assistance téléphonique : 0848 34 44 88 (tarif local).

MANIFESTATIONS ORGANISÉES À L'ATTENTION DU PUBLIC EN JUIN 2007

GRANDE SALLE :

Vendredi 8 : Loto par abonnements, organisé par l'USP

Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 : Abbaye de Prilly

Jeudi 28 : Tablée. Le repas est suivi de jeux jusqu'à 16h pour celles et ceux qui le désirent

Jeudi 28 : Concert de jazz

Samedi 30 : Fêtons Prilly (en cas de pluie)

CASTELMONT :

Lundi 18 : Séance du Conseil communal

Mardi 26 : Séance du Conseil communal

SERVICES COMMUNAUX



Soirée de jazz New Orleans

CONCERT DE GALA
EN OUVERTURE
DE « FÊTONS PRILLY »

1920
au Vieux Carré

LE JEUDI 28 JUIN À 20H30
GRANDE SALLE DE PRILLY

- 🎵 **SWISS YERBA BUENA CREOLE RICE J.B**
avec Jean-François BONNEL, clarinette (F)
- 🎵 **Christine CONSTANT,**
chanteuse de blues
- 🎵 **Fabrice MARTIN,** danseur de claquettes

Ambiance cabaret jazz des années 20'

Billets: CHF 15.-

au secrétariat municipal, **dès le 1^{er} juin,**
route de Cossonay 40, 1008 Prilly ou à l'entrée, le soir du concert.

DIVERS...

Mots d'où...



Quelques définitions extra-ordinaires!

Audace

L'une des plus évidentes qualités d'un homme en sécurité.

Courage

L'art d'avoir peur sans que cela paraisse.

Philosophie

Route comportant de nombreuses voies et qui s'étend de nulle part à rien.

Raseur

personne qui vous parle alors que vous souhaiteriez qu'elle vous écoute.

Silence

Minimum de politesse qu'on attend des autres.

Snob

Homme qui envoie son chien apprendre à aboyer à Londres.

Forum citoyen - INFO COMPLÉMENTAIRE...

En date du 25 avril 2007, le Forum citoyen s'est constitué.

Si vous êtes intéressé par ses activités, nous vous communiquons ci-après la composition du bureau auprès duquel vous pouvez désormais vous renseigner:

- M. Michel Buthion, ch. de la Moraine 7;
- M. Alain Corbaz, route du Mont 13;
- M. Didier Burkhard, ch. de l'Ondine 4.

La bibliothèque communale de Prilly se modernise...

En 1984, la bibliothèque communale de Prilly ouvrait ses portes... 8000 livres, des jolis fichiers en bois remplis de milliers de petites fiches blanches répertoriaient tout ce savoir pour aider le lecteur à connaître sa bibliothèque, à savoir quels documents habitaient les rayonnages et où ils se trouvaient. Les lecteurs ne pouvaient emprunter que quatre livres au maximum, le système de prêt était manuel, lent et nous passions beaucoup de temps le nez dans nos fichiers...

En 1991, nous disions adieu aux fiches, fichiers, classement monotone et entrions de plein pied dans l'ère informatique avec un logiciel nommé TOBIAS qui nous rendit de bons et loyaux services jusqu'à l'aube de l'an 2000 où il se révéla incapable de passer le millénaire. Nous passâmes alors à notre système actuel, AGATE qui est plus moderne, plus convivial et qui nous donne entière satisfaction.

Mais, il y a encore mieux: AMANDINE (prilly.agate-sigb.com). Aujourd'hui, nous vous facilitons l'accès à la bibliothèque sans bouger de chez vous. Depuis le début de l'année, chaque personne reliée à Internet, peut accéder à nos fichiers. Elle est en mesure de savoir si nous possédons tel ou tel livre, DVD, journal, ou disque-compact, de savoir si ce document est prêté ou pas. Les lecteurs inscrits peuvent consulter leur propre compte, vérifier les documents qu'ils ont en prêt, la date d'échéance et effectuer des réservations. De plus, la liste des nouvelles acquisitions ainsi que la liste complète des DVD est également disponible sur le site de la Commune (www.prilly.ch/bibliotheque).

Enfin, vous pouvez communiquer avec nous par le biais de notre messagerie que nous consultons quotidiennement (bibliotheque@prilly.ch).

Nous vous invitons à utiliser ce service. La bibliothèque communale de Prilly est là pour tous. Que vous soyez un grand lecteur de romans ou un



lecteur occasionnel de journaux, que vous préfériez les romans policiers, les livres de cuisine ou l'astrologie, les films d'action ou la musique classique, vous trouverez à la bibliothèque de quoi satisfaire votre curiosité. Ainsi, nous offrons à toute personne domiciliée à Prilly non encore inscrite, une carte de lecteur gratuite pendant trois mois pour lui permettre de tester la bibliothèque et de mieux connaître les services qu'elle offre: prêt de livres, journaux, DVD, CD, CD-Rom; utilisation gratuite d'un poste public Internet et du poste de recherche; espace journaux avec fauteuils confortables pour la lecture sur place. Et la volonté sans faille des bibliothécaires de vous aider à faire de la bibliothèque communale votre bibliothèque! Nous occupons tout le rez-de-chaussée du bâtiment Castelmont au centre de la ville; l'entrée se trouve du côté de l'avenue du Château. **Venez nombreux!**

Les bibliothécaires

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

Nouvel emplacement!

« Cinétoile corner »



Nous rappelons à la population prillérane que l'antenne TicketCorner a élu domicile au rez-de-chaussée du Centre Malley Lumières, à Cinétoile corner.

Possibilité également d'acheter des billets de cinéma et des cartes Cinétoile.

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h, tél. 021 661 10 76

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
LES BAUMETTES VOUS PROPOSE...**

sa fête d'été qui se déroulera
le samedi 2 juin dès 17h
dans le préau du collège de Bel'Orne
(à la Grande Salle si mauvais temps)

Au menu : cuisses de poulet, salades et desserts maison, lâcher de ballons, dessins, maquillages et jeux pour les jeunes et tombola pour tous.

La fête est ouverte à tous.

Véronique Hurni, présidente

**Assemblée statutaire annuelle
de l'Association paroissiale
catholique du Bon Pasteur**

Mardi 5 juin 2007 à 20h

se tiendra à la salle sous l'Eglise
l'assemblée statutaire annuelle
de notre Association paroissiale

Venez nombreux faire le bilan des activités de l'année 2006, celle du 50^e anniversaire de la paroisse, et prendre position sur les différents points à l'ordre du jour; vous pourrez ainsi vous renseigner sur la situation actuelle et influencer l'avenir de la vie paroissiale au coeur de la cité.

Bienvenue à toutes et à tous à notre rencontre qui sera suivie du verre de l'amitié.

ACTUALITÉ CINÉMA :

Spider-Man 3

Troisième volet cinématographique des aventures du célèbre homme araignée, Spider-Man 3 prend possession des salles obscures pour projeter le public dans une nouvelle saga qui a pour fonts baptismaux une avalanche d'effets spéciaux. L'ultime combat de ce long métrage fait d'ailleurs figure d'anthologie à ce niveau-là!

D'ores et déjà considérée comme le film le plus onéreux de l'histoire du 7^e art, cette production fantastique de Sam Raimi, avec Tobey Maguire dans la peau de Spider-Man ou Peter Parker, ne nous interpelle cependant pas uniquement pour ses scènes d'action, mais aussi pour l'évolution psychologique du super héros créé par Stan Lee et Steve Ditko. Cet épisode est en effet plus sombre que les précédents puisque nous découvrons des aspects plus fragiles, plus humains du personnage principal qui, malgré sa fulgurance, peut parfois être assailli par des moments de faiblesse ou rongé par le doute. Et la parabole de la vie et du libre arbitre de nous sauter une fois encore aux yeux en nous rappelant que dans toute créature vivante, aussi invincible soit-elle, sommeille un démon capable de nous faire mettre un genou à terre. La vigilance est donc de mise! Un grand bravo donc à Sam Raimi, réalisateur éclairé de cette trilogie qui ne peut trouver sa véritable force et expression créatrice que sur les grands écrans de nos salles obscures.

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Comment s'appellent les créateurs du héros Spider-Man ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au vendredi 1^{er} juin 2007 :

- par carte postale à l'adresse suivante : **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par e-mail à l'adresse suivante : **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner votre nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

Nous n'augmentons qu'une chose.
Notre qualité!

cinétoile

4 heures de parking 3 frs www.cinetoile.ch

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...



L'association familiale compte plus de 600 membres et a pour but de travailler au mieux-être de la famille en proposant diverses activités à petit prix:

- 2 jardins d'enfants
- un vestiaire
- des cours de gymnastique dames
- des cours de rythmique
- des ateliers loisirs
- une ludothèque
- des cours de yoga
- un service de bénévolat

En devenant membre par **une modeste cotisation annuelle de CHF 30.-**, vous aurez la possibilité de profiter de ces activités à un prix réduit et recevrez le journal de l'entraide et pourrez ainsi participer à notre assemblée générale annuelle.

Demandez notre dépliant!

Pour tout renseignement, notre bureau est ouvert les mardis et jeudis matin de 9h à 11h - tél. 021 624 70 47.

L'Association familiale de Prilly & Jouxten-Mézery vous souhaite un agréable et un très bel été!

L'Union des sociétés de Prilly, suite à son assemblée générale, vous informe...

Le président, Denis Apothéloz, salue les 22 sociétés ainsi que le Syndic, M. Alain Gillièron, le municipal Rémy Pidoux et le président d'honneur Francis Küng. Louis Chuat, caissier, est excusé pour des raisons de santé.

Les comptes USP se bouclent avec un bénéfice de CHF 10945.62. Quant au bénéfice lotos, il s'élève à CHF 288959.87 (lotos et buvette) et chaque section se verra attribuer CHF 1091.- la part au prorata de ses effectifs.

Trois nouveaux membres font leur entrée au comité, Messieurs Pascal Hurni, Michel Monti et Jean-Michel Blaser qui s'adjoindront à Denis Apothéloz - Francis Küng - Francis Richard - Eliane Ray.

Messieurs Jean-Marc Déjardin et Louis Chuat ont présenté leur démission après, respectivement, 17 et 16 ans de comité.

Novembre et décembre 2006 ont été le renouveau de l'organisation des lotos annuels, lesquels ont bien été accueillis par les joueurs.

Avec aisance et humour, Alain Gillièron, syndic, remercie l'USP de sa présence en tout temps et tous ceux et celles œuvrant au sein des sections formant cette union. Il présente le programme envisagé lors de Fêtons Prilly et la manifestation patriotique du 31 juillet, avec ses feux pyrotechniques musicaux.

Deux dates sont d'ores et déjà agendées, le 12 janvier 2008 pour l'apéritif des sociétés locales et le 28 septembre 2008 pour le rallye.

Abbaye de Prilly - FÊTE 2007

Présidée par M. Rémy Pidoux abbé-président, l'assemblée générale de l'Abbaye de Prilly s'est tenue le vendredi 23 mars 2007 au sous-sol de la Grande salle de Prilly en présence de 60 membres. En ce qui concerne les mutations, l'Abbaye de Prilly a enregistré en 2006 sept admissions, cinq démissions trois décès et quatre radiations. L'effectif est de 220 membres.

La Fête traditionnelle de l'Abbaye aura lieu à la Grande-salle de notre commune **les 23-24 et 25 juin 2007**. Les tirs se dérouleront le samedi 16 juin 2007 toute la journée au stand d'Echandens avec possibilité de se restaurer à midi sur place, sur inscription préalable. Les personnes qui désirent faire partie de l'Abbaye peuvent s'inscrire directement sur place, au stand. La Fête démarrera le **samedi 23 juin en fin d'après-midi** dès 17h30 par un

cortège d'ouverture avec un itinéraire de la Fleur-de-Lys à la Grande-salle. Ouverture du bal gratuit à 21h avec l'excellent orchestre **JACKY THOMET** Possibilité de se restaurer à la Grande-salle avec une fricassée de porc ou autre repas traditionnel.

Dimanche matin 24 juin, couronnement des rois 9h15 devant le Collège-centre puis cortège pour le culte au Temple de Broye à 10h30. Puis à:

11h30	Verrée devant le Collège-centre et réception des invités
12h15	Proclamation des résultats à la Grande-salle
et à 12h45	Banquet avec partie officielle
20h	Bal gratuit avec JACKY THOMET

Lundi 25 juin 2007, à 14h30 organisation d'un transport pour la visite de la Capite de Tartegnin avec dégustation, inscription préalable.

17h30	Rendez-vous à la Grande-salle et apéritif des Rois
18h30	Banquet avec partie officielle
19h	Bal gratuit avec JACKY THOMET

Le Conseil est à la recherche de demoiselles d'honneur. Si vous êtes intéressée par la vie associative de Prilly, que vous avez 16 ans et plus, n'hésitez pas à vous adresser à M. Rémy Pidoux, abbé-président, à Prilly, ☎ 021 635 20 94.

Toute la population de Prilly est invitée à participer à ces trois jours de liesse populaire, que ce soit pour les repas officiels, traditionnels et les bals gratuits.

Les personnes qui désirent faire partie de l'Abbaye de Prilly ou participer uniquement aux repas officiels peuvent prendre contact directement avec notre greffier, M. Pascal Hurni, chemin des Baumettes 9 à Prilly, ☎ 021 624 34 34.

L'Abbé-président: Rémy Pidoux

Institut Le Mont-Blanc

Linda Matli

Ch. de Sous-Mont 10 ■ 1008 Prilly

021 647 39 52

fête ses 10 ans...



- 10 % de réduction sur tous les abonnements soins du corps
- (tt cellulite, soins spa, drainage lymphatique etc...)